

Les Armes Chimiques :

Ypres (1915) – La Ghouta Syrie (2017)

Philippe Michel (Bx 65) (1)

« Un agent chimique, utilisé dans le cadre d'opérations militaires, est un agent destiné à tuer le combattant ennemi, l'atteindre gravement et/ou le rendre incapable de poursuivre le combat, du fait de ses effets physiologiques. »

Courte histoire des armes chimiques

Léonard de Vinci propose dès le xv^e siècle, de militariser le sulfure d'arsenic.

Le Suédois Carl Scheele découvre le premier les propriétés toxiques du chlore gazeux en 1774, puis les propriétés et la composition du cyanure d'hydrogène, que synthétise ensuite Berthollet en 1802. Le gaz moutarde est synthétisé en 1822 et ses propriétés décrites par John Stenhouse en 1886.

Les Allemands disposent d'une puissante industrie chimique et dès 1899, fabriquent des obus de 105 mm capables de délivrer un irritant pulmonaire après explosion, sans disperser le gaz et réduire les effets du vent. La dispersion gazeuse est en effet interdite par la **première** convention internationale signée par l'Allemagne et l'essentiel des grandes puissances cette année-là.

Ensuite le concept allemand de nuage de gaz est développé par le Pr Haber à l'Institut Kaiser Wilhelm de Berlin en 1914, il envisage de disperser un nuage de gaz à partir de cylindres enterrés, capables de couvrir une surface de terrain plus étendue que celle des obus d'artillerie.

Les armes chimiques entrent dans la Première Guerre mondiale

C'est le 22 avril 1915 que l'on considère comme la date de naissance des armes chimiques modernes, la première attaque est déclenchée par l'ouverture de bidons de chlore enterrés en première ligne qui cause, près d'Ypres, 5 000 morts et des milliers de blessés. Cette première attaque, sera suivie de quatre autres, jusqu'à fin mai, avec des gains de terrain significatifs, mais le front tient.

Le Général allemand von Deimling, Commandant le XV^e Corps écrit après la guerre : « Je confesse qu'empoisonner un sol-



Les premiers bidons de chlore sur la Somme.



« Collection » des masques utilisés pendant la Grande Guerre.

(1) Ex Chef Inspecteur de l'UNMOVIC à Bagdad.

dat ennemi me répulsait, j'ai accepté leur utilisation à condition qu'ils facilitent la chute d'Ypres et peut-être accélèrent la fin du conflit. Pour ces raisons mes propres convictions devaient rester silencieuses ».

Les alliés répliquent en septembre par le chlore en bidons dans les Flandres et mettent au point des masques à gaz primitifs. Puis des deux côtés les protocoles évoluent, avec l'abandon des bidons, dont les nuages émis sont trop sensibles aux « sautes de vent » et mettent au point des obus de mortier et d'artillerie capables de longue projection. La nature des protections et des gaz évolue, en 1916 les Allemands utilisent le Phosgène et la même année, les Français, le Cyanure. Enfin les vésicants, gaz moutarde, sont utilisés à partir de juillet 1917, ce gaz incapacitant avec ses atteintes cutanées et non pulmonaires, met alors des milliers de soldats hors combat pour de longs mois le plus souvent, avec 20 % de décès tardifs.

En 1916, on inaugure l'emploi d'un gaz de combat spécialement élaboré à des fins militaires, le phosgène, toxique pour les poumons. De nouveaux produits sont par la suite mis au point et utilisés à un rythme croissant : des poisons pour la peau et les poumons, des substances irritantes traversant les masques. Au total, jusqu'à la fin du premier conflit mondial on emploie en tout 125 000 t de produits toxiques de combat, qui causent 90 000 morts et 1 000 000 blessés. Avant la fin de la Première guerre, les USA créent en juin 1918 le **Chemical Warfare Service**, dirigé par le Major Gal Sibert. Mais dès la fin de 1917, avait été installé à Edgewood dans le Maryland, un site qui produit avant la fin de la guerre, 935 t de phosgène et 711 t de phosgène militarisés dans des obus de 75, 81, 105 et 155 mm.



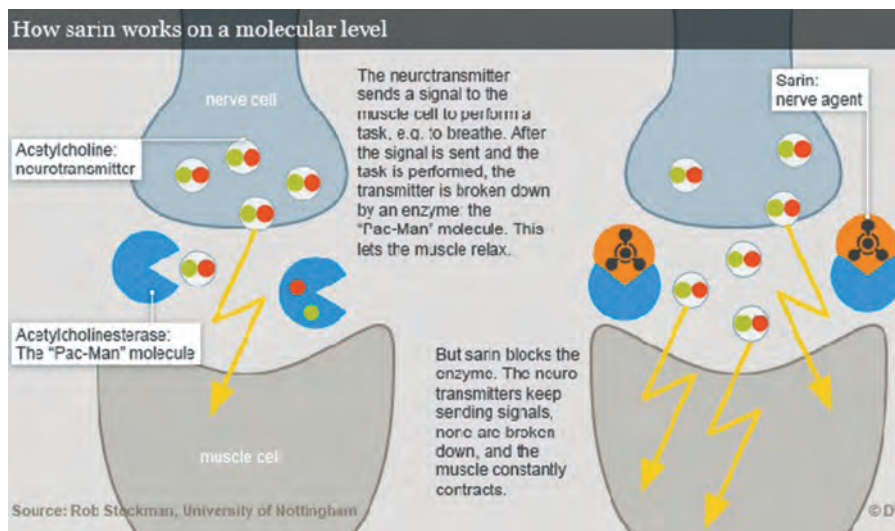
Mortier de 81 mm avec des obus chimiques produits entre les deux guerres.

Protocole de Genève en 1925

La pression exercée par le public du monde entier devant les horreurs de la première « guerre des gaz » amène à la signature, le 17 juin 1925, du protocole de Genève. Celui-ci interdit certes le premier emploi des armes chimiques, mais leur mise au point, leur fabrication et leur stockage ainsi que leur utilisation, à titre de représailles, demeurent autorisés. Ainsi ce protocole, relativement souple, ne peut empêcher le recours répété aux armes chimiques au cours des années 30, que ce soit en Abyssinie (par l'Italie), en Chine (par le Japon) ou au Xinjiang (par l'Armée Rouge).

En 1937, dans le plus grand secret, le Dr Gerhard Schrader synthétise en Allemagne le premier gaz neurotoxique, le tabun.

L'année suivante en 1938, le sarin est produit, il sera plus tard utilisé lors de l'attentat du métro de Tokyo et au Moyen Orient plus récemment. Enfin le soman est produit à partir de 1944.



Mode d'action des neurotoxiques type sarin.

Après la Deuxième Guerre mondiale

La découverte par les Alliés en Allemagne, en 1945, d'installations de fabrication de gaz neurotoxiques, dont ils ignoraient jusqu'alors l'existence, les amènent au développement : de programmes de recherches sur les armes chimiques en vue d'améliorer leurs moyens de protection et aussi de mettre au point leurs propres gaz neurotoxiques ; le VX est découvert en Grande-Bretagne en 1956. En outre les ex-belligérants doivent détruire plusieurs centaines de milliers de tonnes de vieilles armes chimiques, la découverte des gaz neurotoxiques ayant considérablement réduit l'intérêt militaire des premières armes. Ces destructions ont lieu à la hâte, sous la pression du temps, et de la manière la plus rapide et la plus économique : par combustion, mise sous terre ou immersion en coulant de vieux cargos chargés d'armes.

Principaux agents chimiques

1. Suffocants

Chlore, phosgène, chloropicrine, diphosgène.
 – Mode d'action : stocké et mis en œuvre uniquement en phase vapeur.

Odeur de foin fraîchement coupé, fruits pourris ; Toxicité Importante : CTI50 = 3 200 en mg/mn/m – Effet clinique Irritation primaire des voies respiratoires, puis développement insidieux d'un œdème pulmonaire par pénétration de plasma dans les alvéoles. Phase de rémission trompeuse entre les deux étapes.

2. Vésicants

Ypérites au soufre (gaz moutarde), ypérites à l'azote, lewisite, oxime de phosgène.

– Mode d'action : liquide à température ordinaire, seul toxique à triple mode d'action : liquide (gouttelettes), vapeurs par voie respi-



Combinaison NBC de l'Armée Française.

ratoire et vapeur par action cutanée (le « gaz » est vésicant). Odeur Douceâtre, piquante (due aux impuretés), très caractéristique odeur d'ail ou de la moutarde. Toxicité très spécifique. Produit peu létal, mais fortement incapacitant. DL50 > 3 000 mg – Effet clinique lésions oculaires, respiratoires ou cutanées de type brûlures (apparence), mais de même nature biologique que les effets des rayonnements ionisants.

3. Asphyxiants

Cyanure, acide cyanhydrique, Zyclon B...

– Mode d'action : liquides ou gaz relativement peu persistant (quelques minutes) à température de 10° C à 15° C. Ils sont dispersés en phase liquide ou vapeur et pénètrent dans l'organisme surtout par les voies respiratoires, quelquefois par la peau, soit par les deux voies. Odeur amande amère pour les cyanures, ou inodore pour les autres, sa toxicité est très élevée par voie respiratoire – Attention pas de réanimation par bouche à bouche.

– Effet clinique : Les cyanures agissent par fixation sur les cytochromes se substituant à l'oxygène. L'arsine agit par hémolyse entraînant des atteintes hépatiques, spléniques ou cardiaques.

Le zyclon B a été très largement utilisé dans les chambres à gaz à Auschwitz.

4. Neurotoxiques

Tabun, Sarin, Soman, VX

– Mode d'action : liquides plus ou moins huileux (persistance). Ils sont dispersés en

phase liquide ou vapeur et pénètrent dans l'organisme par voie respiratoire et/ou les muqueuses cutanées. Inodores (totalement insidieux lorsqu'ils sont purs).

– Toxicité : extrêmement élevée. CT I50 du VX = 10 à 35 mg/mn/m. La Dose létale pour le VX est de quelques dizaines de milligrammes.

– Effet clinique : bloque la cholinestérase et donc la transmission nerveuse par accumulation de la choline : myosis, difficultés respiratoires, convulsions... conduisant à la mort par arrêt respiratoire.

Traitement

Un traitement rapide à base d'atropine ou d'antagonistes de l'acetylcholine, ainsi qu'un inhibiteur des organophosphorés : pralidoxime.

Une thérapie anticonvulsive à base de benzodiazépines est également instituée.

Les armées ont mis à la disposition de leurs forces des seringues auto-injectables à 3 compartiments préchargées contenant successivement de l'atropine, la pralidoxime et le diazepam. Les injections sont possibles à travers les tenues de combat ou les tenues de protection chimique.

Si le masque à gaz protège vis-à-vis des trois premiers types d'agents, il est inefficace contre les Neurotoxiques, qui agissent à travers les vêtements.

Leur protection implique le port d'une combinaison étanche type NBC (présentée), dont le port ne peut excéder quelques heures. Il est évident que les capacités opérationnelles en Irak, avec des températures > 50° C, n'auraient pu excéder alors 45 mn.

– Après la 2^e Guerre mondiale également on continue à recourir aux toxiques chimiques militaires : l'Agent Orange au



Attentat dans le métro de Tokyo.

Vietnam ; l'acide cyanhydrique, l'ypérite et des produits neurotoxiques au cours de la guerre menée au Yémen par l'Égypte ; diverses interventions menées au Laos et au Cambodge par le Vietnam, ainsi que par l'Union Soviétique en Afghanistan. L'ypérite et le tabun sont employés par l'Irak contre l'Iran en 1985-1986. L'Irak utilise ensuite le gaz moutarde contre sa propre population kurde à Al Halabjah en 1988, entraînant la mort de 6 000 personnes.

– Attaque terroriste : La secte japonaise Aum Shinrikyo est fondée en 1984 par le gourou Shoko Asahara. Le 20 mars 1995, lors de cinq attaques coordonnées sur 5 lignes du métro de Tokyo, un membre de chaque équipe de la secte Aum perce un sac contenant des poches de sarin sous forme liquide avec la pointe d'un parapluie après avoir posé le sac au sol, laissant le gaz s'évaporer dans les cinq rames bondées. Cet attentat qui a lieu à



« Cluster bomb » bombe à sous munitions (contenant du sarin) développée aux USA dans les années 1960.

8 heures du matin, heure de pointe, tue douze personnes, en blessant 5 000 autres. Le bilan, relativement léger vu la toxicité extrême de cette substance, serait dû à la mauvaise qualité du produit.

La première attaque au sarin avait été effectuée par le même groupe le 27 juin 1994, un camion modifié pour la circonstance lâche du gaz sur le parking d'un supermarché de Matsumoto dans un quartier résidentiel, faisant sept morts et intoxiquant plus de 200 personnes.

Au même moment, la police découvre dans une chapelle, 50 membres de la secte abandonnés et complètement affamés, entourés de plusieurs tonnes de gaz sarin.

L'Organisation de l'OIAC (Organisation pour l'Interdiction des Armes Chimiques)

À la fin des années 1960, des négociations en vue d'une nouvelle convention sur les armes chimiques débutent, mais elles ne progressent guère en pleine guerre froide. Il faut attendre le 13 janvier 1993 jour de la signature à Paris de la Convention sur l'interdiction du développement, de la production, de l'entreposage et de l'emploi des armes chimiques ainsi que sur leur destruction (Convention sur les Armes Chimiques, CAC).

Cette Convention est **unique** dans le domaine du désarmement :

- elle impose l'interdiction globale et indiscriminée de produire et de posséder aucune arme chimique ;

- elle impose la vérification régulière sur le terrain même du respect de cette interdiction par des inspecteurs agréés par les Nations unies, des installations de stockage et des processus de destruction des armes chimiques, prévue par la Convention ;

- elle impose de pouvoir procéder à des inspections inopinées sur simple suspicion : *"anytime, anywhere, no right for refusal"* (à tout moment, partout, pas de droit de refus) ;

- elle prévoit pour les États non adhérents, l'interdiction du commerce mondial de certains produits chimiques.

Pour donner suite à l'entrée en vigueur, le 29 avril 1997, de la Convention sur les Armes Chimiques, l'OIAC, responsable de la mise en application de la Convention, peut commencer son travail. L'OIAC reçoit de chaque État membre une déclaration confidentielle portant sur les installations industrielles potentiellement aptes à produire des armes chimiques, ainsi que sur les éventuels programmes de développement offensif menés par le passé. Sur la base de cette déclaration, l'OIAC surveille la destruction des éventuels dépôts et installations de produc-



L'OIAC est basée à La Haye.



Signature à Paris de la Convention d'Interdiction.

tion d'armes chimiques, et inspecte régulièrement les établissements industriels potentiellement à même de produire des substances toxiques de combat.

L'OIAC s'installe à La Haye courant 1997. Elle emploie environ 500 personnes dont plus de 200 inspecteurs.

Une réelle menace chimique existait derrière les vestiges d'armes des ex forces du « Pacte de Varsovie ». Celui-ci était doté, de même que l'OTAN, de stocks considérables d'armes chimiques durant la guerre froide : un tiers des munitions des armées du pacte de Varsovie aurait été de nature chimique. L'URSS disposait à l'époque de 18 sites de production et de stockage ainsi que de nombreux laboratoires comptant jusqu'à 100 000 spécialistes.

Récemment, durant la guerre Iran-Irak, l'Irak a utilisé des agents vésicants et neurotoxiques, le tabun en particulier à plusieurs occasions en 1985 et 1986, faits confirmés

par les experts de l'ONU dépêchés sur place. Plus tard en 1988, le gaz moutarde est utilisé contre les population kurdes par l'Irak contre les populations civiles (Al Halabajah). Dans les années 1990, en ex-Yougoslavie, des agents chimiques ont sans doute été utilisés, ainsi que la Lybie qui pourrait les avoir utilisés lors de l'invasion du Tchad.

Mais l'entrée en vigueur de la Convention n'empêche pas plusieurs États non signataires de poursuivre des programmes de production d'armes chimiques à des fins offensives ou de conserver des stocks d'armes existants. La Convention prévoit initialement dix ans pour la destruction de tous les arsenaux chimiques à compter de la date de signature.

191 États, soit 98 % des États disposant d'une industrie chimique, ont aujourd'hui paraphé la Convention. Elle les lie à une obligation de ne pas développer d'armes chimiques. Ces États s'engagent à déclarer toutes les installations susceptibles de pro-



Inventaire avant destruction d'obus chimiques démilitarisés par les inspecteurs de l'OIAC.

Coup d'œil sur la destruction des armes chimiques	
États qui ont déclaré des armes chimiques	8 (Albanie, États-Unis d'Amérique, Inde, Iraq, Libye, Russie, Syrie et un État partie)
États qui ont achevé la destruction des armes chimiques	4 (Albanie, Inde, Libye et un État partie)
Stock mondial déclaré d'agent chimique qui a été détruit sous vérification	90,74 %, ou 65 810 de 72 525 tonnes
Munitions chimiques et conteneurs couverts par la CIAC qui ont été détruits sous vérification	57,32 %, ou 4,97 millions de 8,67 millions
États qui ont déclaré des installations de fabrication d'armes chimiques	14 (Bosnie-Herzégovine, Chine, États-Unis d'Amérique, France, Inde, Iran, Iraq, Japon, Libye, Royaume-Uni, Russie, Serbie, Syrie et un autre État partie)
Installations de fabrication d'armes chimiques déclarées qui ont été mises hors service	100%
Installations de fabrication d'armes chimiques déclarées qui ont été détruites ou converties à des fins pacifiques	90 sur 97 (67 détruites et 23 converties)

État de destruction des arsenaux chimiques publié par l'OIAC fin 2016.



Prélèvement d'échantillon en Syrie.

duire les agents incriminés et s'engagent également à les détruire, à leurs frais, s'ils sont encore présents sur leur territoire, supervisés par les 200 inspecteurs de l'OIAC. L'OIAC devait éliminer tous les stocks avant fin 2015, évalués à 100 000 tonnes environ. Plus de 90 % des stocks déclarés sont déjà détruits.

L'OIAC reçoit le Prix Nobel de la Paix en 2013.

Dans le cas particulier de la Ghouta orientale, dès mars 2013 deux journalistes français ramènent des échantillons prélevés dans la zone sur des personnes décédées et le CEB du Bouchet identifie formellement des traces de gaz sarin dans la plupart des prélèvements. Les USA affirment ensuite officiellement avoir des preuves formelles d'utilisation de ces armes à plusieurs occasions et de manière ponctuelle au milieu de bombardements « classiques », évoquant la mort d'environ 130 personnes de mars à juin 2013. Fin juillet 2013, la Syrie finit par autoriser l'envoi d'une mission officielle pour une durée de 14 jours sur 3 sites : près de Damas, d'Alep et d'Oms. De leurs conclusions, l'attaque la plus meurtrière a eu lieu le 21 août 2013 et a fait de 300 à 1 400 morts. Après la première attaque chimique de la Ghouta Orientale (grande banlieue de Damas) du 21 août 2013, les inspecteurs de l'OIAC ne peuvent accéder au site qu'après le départ de snippers. L'enquête réalisée dans plusieurs laboratoires, dont le CEB de Vert le Petit sur les prélèvements effectués, conclue à la présence d'agents chimiques dans les échantillons et les expertises balistiques prouvent également que les armes utilisées appartiennent à l'armée syrienne.

À la suite de ces événements, des accords sont signés le 9 septembre 2013, la Russie demande à la Syrie de placer son arsenal sous contrôle international (Résolution UN 2118). Elle oblige ce pays à démanteler son arsenal sous contrôle conjoint de l'ONU et de l'OIAC. À la date du 14 septembre, la Syrie abandonne officiellement son arsenal chimique et intègre officiellement la Convention de 1997.

Début janvier 2014, 1 300 t de l'arsenal syrien sont placés sous séquestre et les équipements de production détruits. Par contre, le transfert du stock vers « le Cape Ray » chargé de les traiter par hydrolyse chimique en mer (l'ONU interdit de transporter des armes chimiques dans un pays tiers pour les traiter), est retardé. Ce navire de l'US Navy doit ensuite neutraliser le stock syrien.

Durant la même année 2014, un rapport de l'ONU conclut que le gaz sarin de même origine a bien été utilisé dans les attaques de La Ghouta, mais aussi d'Alep. Enfin, le 5 janvier 2016, l'OIAC déclare que 100 % de l'arsenal chimique syrien, essentiellement sarin et gaz moutarde a été détruit. Cependant il est probable que de petites quantités ont

échappé à la destruction et que des approvisionnements extérieurs peuvent avoir permis des productions ponctuelles.

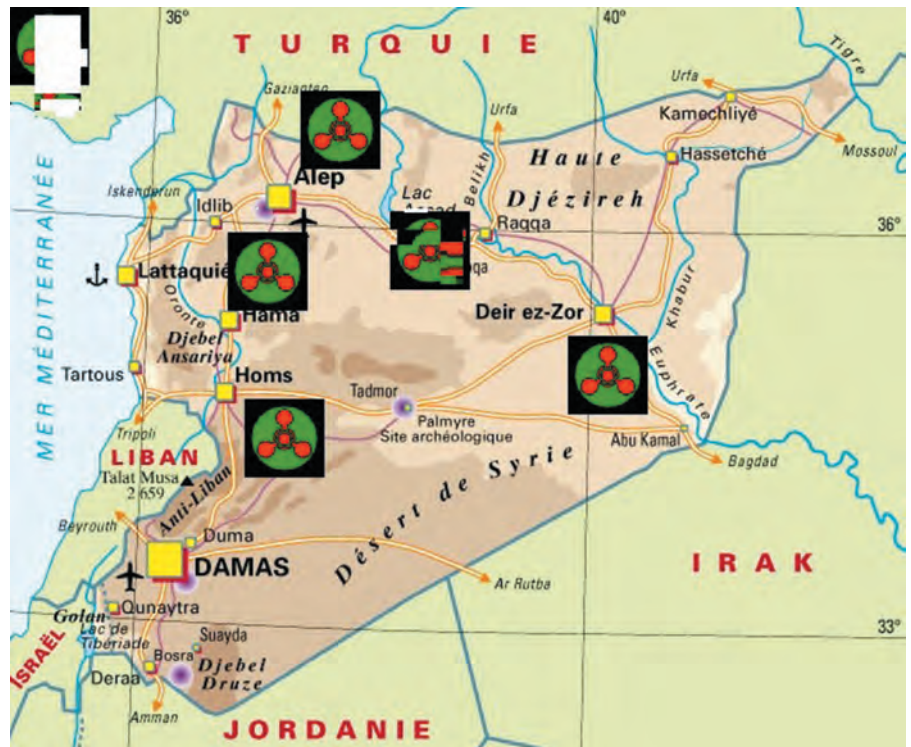
Origines des armes chimiques syriennes

Trois principaux fournisseurs ont permis à la Syrie de recevoir les technologies et les matières premières nécessaires à la production de ces armes : la Russie, l'Arménie et l'Allemagne. L'Allemagne a officiellement reconnu avoir exporté 140 t de fluorure de sodium et d'acide fluorhydrique, qui entrent dans la composition du sarin entre 2002 et 2006. Dès juillet 2011, le CERS (Centre d'Étude de Recherche Scientifique) est chargé de produire des munitions de petite taille (grenades, obus et ogives de roquettes) et du sarin a été utilisé de nombreuses fois d'octobre 2012 à avril 2017. Plus récemment, en août 2017, est intercepté en mer par des navires membres de l'ONU, un cargo nord-coréen transportant certains précurseurs chimiques susceptibles d'être utilisés pour la production de sarin.

Menaces sur la Convention

Dès 1996, la Russie a déclaré ne pouvoir mettre en application son programme de destruction dans le cadre des prescriptions de l'OIAC sans appui international, du fait de ses difficiles conditions économiques et politiques. Les États-Unis ont alors offert à la Russie dès cette année-là, leur appui en vue de la construction d'une installation de destruction, sur un total de sept sites prévus.

Les coûts totaux de construction et d'exploitation de l'installation de destruction de Chtchoutchie (Oural méridional) ainsi que les améliorations, nécessaires à cet effet, des équipements locaux sont estimés à 1,5 milliard d'USD, dont 888 millions seraient réglés par les États-Unis. Outre la destruction proprement dite du dépôt, ce projet conjoint doit aussi fournir une impulsion de départ à l'ensemble du programme russe de destruction, tout en motivant également d'autres pays à accorder eux aussi un appui financier substantiel. En août 1999 cependant, le Congrès américain oppose son veto à la nouvelle tranche de financement prévue pour 2000, entraînant un ralentissement immédiat de la réalisation du projet. D'importants arguments menant à cette décision furent outre des raisons de politique intérieure, les prestations insuffisantes de la partie russe (résultat de la crise économique et de l'absence de priorité, au sein de la Douma, de la destruction des armes chimiques). Mais aussi l'absence d'engagement de la part d'autres pays (qui n'ont contribué, ensemble, que pour environ 50 millions d'USD)...



Les cinq sites probables de production d'armes C en Syrie.



Le navire US « Cape Ray » est capable de traiter 600 t d'armes chimiques en mer.

La disproportion consécutive entre participation américaine aux coûts du projet et la diminution de l'intérêt du dépôt de Chtchoutchie qui ne contenait que 13,6 % de l'ensemble du stock russe, met fin à cette collaboration internationale en vue de la destruction complète de l'arsenal chimique le plus important au monde. Très récemment, en février 2017, la Russie a annoncé la destruction totale de ses stocks d'armes chimiques, sans aucun contrôle de l'OIAC sur les sites où ses armes étaient stockées et déjà visitées, avant la fin des accords les concernant dans le cadre de la Convention.

Situation des armes chimiques en Syrie en 2017

Pour le ministère français des Affaires Étrangères, des armes chimiques ont été utilisées par les forces syriennes à 130 reprises d'octobre 2012 à avril 2017. L'OIAC de son côté, affirme avoir comptabilisé 45 attaques chimiques présumées de mi-2016 à mi-2017. La Commission d'enquête sur les Droits de l'Homme en Syrie affirme dans un rapport publié le 6 septembre 2017 que les troupes



Attaque de Salisbury – 2018.

syriennes ont utilisé des armes chimiques à 27 reprises sur des zones tenues par la rébellion.

Le 24 octobre 2017, la Russie met son veto à la prolongation du *Joint Investigative Mechanism* (JIM), après avoir menacé d'empêcher les activités de cette Commission, si ses conclusions mettaient en cause le régime syrien à La Ghouta Orientale et à Alep.

La plupart des attaques prouvées de la zone impliquaient l'usage du chlore, mais dans six cas au moins le sarin a été utilisé et entraîné la mort d'environ 2 000 personnes.

Les agents neurotoxiques dans l'actualité récente

Le demi-frère du leader nord-coréen est tué en plein jour, le 13 février 2017, à l'aéroport de Kuala Lumpur, en Malaisie. Alors qu'il attend un avion pour Macao, il est alors approché par deux femmes, qui lui projettent une substance au visage, selon des images de caméras de surveillance. Il décède peu après lors de son transfert à l'hôpital. Des traces de VX, plus toxique que le sarin, sont alors relevées sur son visage et dans ses yeux lors d'examen médico-légaux

Sergueï Skripal avait fait une longue carrière dans les services de renseignements de l'armée russe, le fameux GRU, dont il était colonel. Il est ensuite nommé en 1999 au ministère russe des Affaires Étrangères, avant de devenir professeur à l'Académie militaire et diplomatique du ministère de la Défense. Les services de renseignements britanniques l'avaient recruté en 1995. Jusqu'à son arrestation en 2004, il avait fourni l'identité de plusieurs dizaines d'agents secrets russes qui opéraient en Europe, ainsi que des informations sur les unités militaires russes. Il aurait reçu en échange de ses services l'équivalent de 100 000 dollars, *via* un compte bancaire en Espagne. Communiqué de Scotland Yard en date du 6 mars 2018 : « *L'ex agent double Sergueï Skripal, 66 ans, et sa fille Youlia, 33 ans, ont été "visés spécifiquement", par un agent innervant dans la ville de Salisbury, 150 km au nord de Londres* », a déclaré le chef de la police anti-terroriste, Mark Rowley, lors d'un point presse devant le siège de Scotland Yard à Londres.

Un policeman, premier intervenant a été également contaminé par l'agent innervant, en prenant en charge les blessés.

Conclusion

Les armes chimiques semblaient être des armes destinées à disparaître de l'actualité médico militaire, après la conclusion de la Convention signée à Paris voilà exactement 25 ans. Or, l'actualité récente montre que le délai initial de dix ans prévu dans l'accord de 1993 était trop court pour évaluer l'ensemble des stocks d'une part et d'autre part pour réunir les fonds nécessaires à la destruction de plus de 100 000 t d'armes et de produits chimiques existant encore dans plusieurs pays signataires de la Convention. Les Russes ont annoncé en 2017 la destruction de tous leurs stocks chimiques, ce qui vu la taille de leurs stocks paraît surprenant. Les USA ne l'ont pas encore fait. En ce mois de mars 2018, ils commencent le démantèlement de leur plus grand stock de 780 000 t d'obus au gaz moutarde au Colorado et également des munitions chimiques au Panama. Tout leur arsenal ne pourra pas être démantelé avant courant 2021. La Syrie, bien qu'ayant signé la Convention en 2014, continue à utiliser ces armes, y compris en petite quantité, encore très récemment. À ce jour, aucun des six autres États non signataires n'a manifesté la volonté de rejoindre les signataires de la Convention. En outre, quelques pays signataires, comme la France, n'ont pas achevé l'élimination de leurs vieilles armes chimiques « centenaires » stockées à Suippes (Marne), quelques années sont encore nécessaires pour l'élimination totale de ce vieux stock, qui a lieu depuis 2016 au camp de Mailly. Enfin, il faut prendre en compte une nouvelle « menace indirecte », celle de la dispersion de gaz neurotoxiques à l'intérieur d'une ville, pour une « élimination physique » et donc sans préavis. Cette réalité nouvelle pose des problèmes considérables de sécurité sanitaire, comme cela vient de se produire en Malaisie et surtout en Grande-Bretagne.

